

LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE EXONÉRANTES

Vous avez des patients avec l'une des ALD ci-dessous ? Sachez que depuis 2024, un bilan et un assainissement parodontal sont pris en charge. Parlez-en avec eux !

DIABÉTIQUES DE TYPE 1 ET DE TYPE 2

ALD 8



EN INSUFFISANCE CARDIAQUE, TROUBLES DU RYTHME, CARDIOPATHIES VALVULAIRES, CONGÉNITALES GRAVES

EN DÉFICIT IMMUNITAIRE PRIMITIF, INFECTION PAR LE VIH

ALD 7

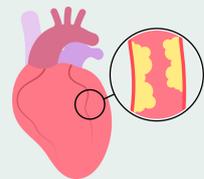


ALD 5



AYANT UNE MALADIE CORONAIRE

ALD 13



ATTEINTS D'UNE POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

ALD 22



ATTEINTS D'UNE SPONDYLARTHRITE GRAVE

ALD 27



Message porté par les URPS Chirugiens-Dentistes et Pharmaciens Pays de la Loire en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et l'UFSBD



LES RECOMMANDATIONS

ANTICOAGULANTS

En général, il n'y a pas d'arrêt pour une chirurgie dentaire (des exceptions sont possibles)

TRAITEMENTS CANCÉREUX

Un bilan dentaire doit être réalisé pour traiter les foyers infectieux et inflammatoires avant la mise en place d'un traitement. Il est nécessaire de le rappeler au patient s'il n'a pas été fait.

CORTICOÏDES ORAUX PAR SPRAY

La bouche doit être rincée à l'eau après utilisation (risque pour les muqueuses et augmentation du risque carieux)

PATIENTS DIABÉTIQUES

Il faut veiller à :

- effectuer un nettoyage interdentaire ;
- éviter une inflammation gingivale ;

L'équilibre de la glycémie est nécessaire. Une glycémie non régulée peut augmenter le risque infectieux et induire un défaut de cicatrisation

BIPHOSPHONATES

Un bilan bucco-dentaire doit être réalisé avant la première prise. Un suivi est ensuite nécessaire tous les 6 mois.

ANTIPARKINSONNIEN, NEUROLEPTIQUES, ANXIOLYTIQUES, ANTIDÉPRESSEURS

Ces traitements augmentent le risque carieux et favorisent la sécheresse buccale. L'utilisation de dentifrices à haute teneur en fluor est recommandée. Si une gêne apparaît, des gels et de la salive artificielle existent.

Programme de lutte contre l'antibiorésistance : **le traitement des pathologies bucco-dentaire représente le 2ème poste de prescription d'antibiotiques en France.**

Cela pourrait être évité par un meilleur suivi de la population.
Les patients sont malheureusement vus trop tard dans les cabinets.
Un bon suivi évite ces situations.

Message porté par les URPS Chirugiens-Dentistes et Pharmaciens Pays de la Loire en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et l'UFSBD

LES RECOMMANDATIONS

Les nouvelles recommandations de l'UFSBD en matière de fluor dans les dentifrices



Brossage des dents
2 fois / jour



Recracher l'excès
de dentifrice sans rincer



Brossage réalisé par un adulte
jusqu'à 5 ans et supervisé par
un adulte jusqu'à 7-8 ans



6 mois - 2 ans

2 - 3 ans

3 - 6 ans

à partir de 6 ans et
jusqu'à l'âge adulte

Risque
cariéux
faible



Trace de dentifrice **1000 ppm**
dans la largeur de la brosse à dents

Petit pois de
dentifrice **1000 ppm**

Dentifrice
1000-1450 ppm

Risque
cariéux
élevé



Trace de dentifrice
1000 ppm dans la largeur
de la brosse à dents

Petit pois de
dentifrice **1000 ppm**

Petit pois de
dentifrice **1450 ppm**

Jusqu'à 10 ans : dentifrice = **1450 ppm**
De 10 à 16 ans : dentifrice = **2500 ppm**
Au-delà de 16 ans : dentifrice = **5000 ppm**

ufsbd  www.ufsbd.fr

Vous souhaitez aller plus loin ?

- [Replay de la soirée régionale de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire](#)
- [Les dispositifs de promotion de la santé](#)
- www.mabouchemasante.fr/



Cliquez sur les liens
pour en savoir plus



Message porté par les URPS Chirurgiens-Dentistes et Pharmaciens Pays de la Loire
en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et l'UFSBD

URPS
CHIRURGIENS-DENTISTES
DES PAYS DE LA LOIRE

URPS
Pharmaciens
PAYS DE LA LOIRE

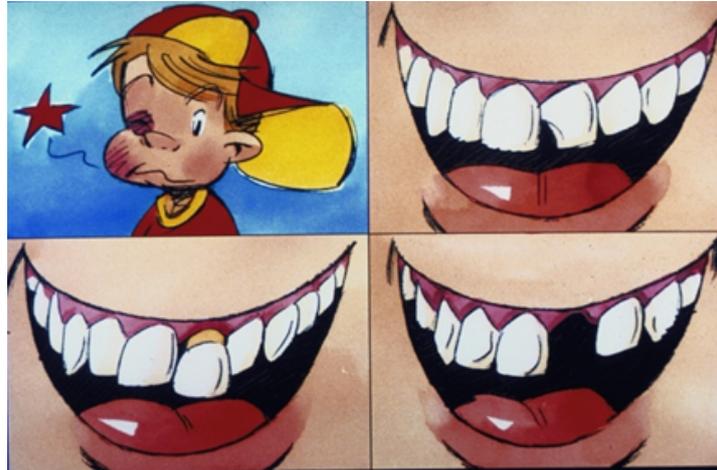
ARS
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

ufsbd 
www.ufsbd.fr

LES TRAUMATISMES

CHOC, TUMÉFACTION

FRACTURE



DENT ÉBRANLÉE

EXPULSION

Que doit faire le patient en cas de traumatisme ?

Dans tous les cas, la **prise de rendez-vous auprès d'un chirurgien-dentiste est nécessaire.**

En cas d'expulsion de la dent définitive, il est important de la réimplanter immédiatement après un rinçage à l'eau ou au sérum physiologique en la tenant par sa couronne et en serrant ensuite les dents. Si la démarche est effectuée tout de suite, il y a une sidération qui bloque la douleur.



ORGANISATION DE LA PERMANENCE DE SOINS AMBULATOIRE (PDSA)

Elle est gérée par chaque Conseil Départemental de l'Ordre (CDO) des Chirurgiens-Dentistes les **dimanches et jours fériés.**

Une **régulation téléphonique** est mise en place en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe. En cas d'urgence, il convient d'appeler le **15** en Loire-Atlantique et Sarthe ou le **116-117** en Maine-et-Loire et Mayenne.

En Vendée, les praticiens de garde sont annoncés sur le **site du CDO** (www.ordre-dentiste-85.fr) ou sur le **répondeur téléphonique** (02 51 37 60 98)

Message porté par les URPS Chirurgiens-Dentistes et Pharmaciens Pays de la Loire en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et l'UFSBD

